

A close-up photograph of a person's hands holding a large, freshly harvested sugar beet root. The root is light-colored with some soil still attached. The person is wearing a dark blue plaid shirt. In the background, a red tractor is visible, and the field is filled with green sugar beet plants. The overall scene is outdoors and brightly lit.

**20
21**

SUCRE SUISSE SA
RAPPORT DE GESTION

Avant-propos du président du conseil d'administration	4
Le sucre suisse est assurément durable	6
Interview avec Josef Meyer, président de la Fédération suisse des betteraviers	7
Chiffres clés	10
INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE	
Culture, récolte et transport	12
Transformation et production	14
État du marché	16
Résultat de l'exercice et perspectives	17
COMPTES ANNUELS	
Bilan au 30 septembre 2021	19
Compte de profits et pertes 2020/21	20
Tableaux des flux de trésorerie 2020/21	21
Informations diverses	22
Annexe: principes	23
Informations sur positions du bilan et du compte de profits et pertes	24
Emploi du bénéfice	26
Dividende	27
Rapport de l'organe de révision	28
COMPTES CONSOLIDÉS	
Bilan consolidé au 30 septembre 2021	31
Compte de profits et pertes consolidé 2020/21	32
Flux de trésorerie consolidé 2020/21	33
Informations diverses	34
Annexe: principes de consolidation	35
Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes	36
Rapport de gestion du groupe	37
Rapport de l'organe de révision	38
Organes de la société	40

CONCEPTION, TEXTES, RÉDACTION ET RÉALISATION

c&h konzepte werbeagentur ag
4500 Soleure | werbekonzepte.ch

IMPRESSION

Druckerei Herzog AG, 4513 Langendorf
Imprimé sur RecyStar Polar



Avant-propos au rapport de gestion de Sucre Suisse SA 2020/2021

Dans cet avant-propos, je me concentrerai à nouveau sur les défis stratégiques généraux qui se posent au secteur du sucre en Suisse. Pour des précisions concernant l'exercice, je vous renvoie comme d'habitude aux présentations détaillées des pages qui suivent.

L'année 2020 aurait pu être une année betteravière encourageante. Pour la première fois depuis un certain temps, le recul des surfaces était stabilisé. Hélas, en Suisse romande la jaunisse virale et le SBR ont transformé cet exercice en mauvais souvenir. Outre les conditions météorologiques unilatérales, ces deux maladies ont entraîné de très importantes pertes de rendement et, par conséquent, une grosse

frustration chez les planteurs touchés. Cela s'est immédiatement répercuté sur l'exercice suivant avec malheureusement un nouveau recul des champs cultivés. Le maintien des surfaces, voire leur augmentation à moyen terme est le défi le plus important pour l'ensemble de la filière du sucre. Tous les partenaires sont impliqués et chez Sucre Suisse SA, nous mettrons tout en œuvre pour y parvenir.

Cependant, du côté des conditions réglementaires nous pouvons enregistrer un succès notable. En automne 2021, les Chambres fédérales ont créé la base légale permettant d'inscrire dans la loi la protection douanière et des contributions pour

culture particulière augmentées jusqu'en 2026. Sans cette décision, les deux mesures seraient arrivées à échéance à la fin de 2021. Ce succès a été précédé de délibérations qui ont duré des mois au sein des deux Commissions pour l'économie et les redevances (CER) du Conseil national et du Conseil des États, et de plusieurs votations par les Chambres. Malgré l'opposition de l'Office fédéral de l'agriculture (Ofag) et du Conseiller fédéral en charge, la majorité des parlementaires fédéraux a compris que l'avenir du sucre en Suisse ne pouvait être assuré qu'en prolongeant les mesures. En plus de l'autosuffisance du pays, un autre argument décisif a été la durabilité du sucre suisse. Elle est nettement supérieure comparé au sucre européen ou en provenance du marché international, particulièrement sur le plan des émissions de CO₂ bien mieux maîtrisées. J'attire aussi votre attention sur les explications qui suivent au sujet de la durabilité. Le Conseil d'administration remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette décision essentielle pour l'avenir du sucre suisse. Les Chambres fédérales ont envoyé un signal politique clair.

Toutefois, le Conseil d'administration et la filière du sucre sont conscients qu'il ne suffit pas de retourner à l'ordre du jour. Les décideurs politiques attendent de nous – comme de l'agriculture en général – des développements ciblés au cours des années à venir, notamment en ce qui concerne la réduction de produits phytosanitaires. La motivation à cultiver des betteraves doit faire l'objet d'efforts promotionnels vigoureux. Car, si la matière première – la betterave – vient à manquer, la production rentable de sucre en Suisse n'est plus possible. Il est nécessaire de disposer d'une quantité suffisante de betteraves pour que les deux fabriques d'Aarberg et de Frauenfeld tournent à pleine capacité. Je rappelle l'étude indépendante, initiée et financée en collaboration avec l'Ofag, qui était arrivé à la conclusion que la filière du sucre en Suisse ne pouvait survivre qu'à conditions de maintenir les deux sites d'Aarberg et de Frauenfeld. Nous nous y emploierons avec la Fédération suisse des betteraviers (FSB).

Notre attention se concentre par conséquent sur l'objectif de maintenir les surfaces mises en culture et de les augmenter progressivement. Ce n'est qu'à condition de disposer de suffisamment de betteraves conventionnelles pendant la phase de transition, jusqu'à atteindre les objectifs à moyen

terme pour les betteraves bio et IP-Suisse, que nous pourrions tenir. Simultanément, les planteurs doivent pouvoir disposer de moyens pour combattre les maladies qui affectent les betteraves afin de préserver l'attractivité économique des cultures. Lutter à armes égales avec l'étranger est une autre requête. Finalement, le prix des betteraves devrait gagner en attractivité. Les membres de l'interprofession ont fait un pas important et conclu de nouveaux accords. La hausse du prix du sucre sur les marchés internationaux crée des conditions favorables.

Nous prenons note des controverses concernant la quantité de sucre dans les aliments transformés et les boissons et les demandes de réduction répercutées par les médias. Le taux d'autosuffisance en sucre étant d'environ 60% en Suisse, nous ne sommes qu'indirectement concernés. Notre crédo est que le sucre consommé et utilisé en Suisse doit provenir de la production indigène.

Nous poursuivrons nos efforts dans le sens de la durabilité. Après la centrale à bois qui, depuis mai 2021, couvre 60% des besoins de la fabrique d'Aarberg avec de l'énergie renouvelable, la centrale «Bioénergie Frauenfeld» sera mise en service courant 2022. C'est un pas de plus vers la production énergétique durable. Nous sommes convaincus que ces évolutions sont dans l'intérêt général de l'industrie agroalimentaire suisse et qu'elles justifient un prix du sucre suisse légèrement supérieur par rapport au sucre importé. En considérant la hausse sensible du coût de l'énergie, ces investissements importants, planifiés avec clairvoyance il y a de nombreuses années, s'avèrent pertinents.

Le Conseil d'administration, la direction de l'entreprise et les collaborateurs de Sucre Suisse SA continueront de s'engager aux côtés des planteurs pour la prospérité future du sucre suisse.

J'adresse mes remerciements aux actionnaires, clients et collaborateurs pour leur confiance et leur soutien pendant des périodes difficiles.

Andreas Blank
Président du conseil d'administration

Le sucre suisse est assurément durable

Des études l'attestent, du point de vue de la durabilité écologique, le sucre suisse est préférable par rapport à celui de l'UE. En Suisse, la chaîne de production du sucre génère 30% moins de nuisances pour l'environnement que celle de l'UE. Dans cette édition du rapport de gestion, nous montrons comment nous produisons de façon plus durable que la concurrence étrangère dès les premiers travaux des champs.



Ménager les sols

Les travaux des champs s'effectuent en ménageant les sols autant que possible. Le choix du moment et l'équipement des machines (pression des pneumatiques) tiennent compte des conditions météorologiques et de l'état du terrain. Cela permet d'éviter le compactage du sol et de préserver sa fertilité. Les betteraves à sucre ont ainsi un meilleur accès aux éléments nutritifs. L'utilisation d'engrais minéraux et d'engrais de ferme est réduit.



Pas d'irrigation artificielle

La moyenne des précipitations et leur répartition saisonnière, du printemps jusqu'au début de l'automne, dans les régions de production en Suisse correspondent bien aux conditions dont ont besoin les betteraves à sucre pour se développer. Aucun arrosage supplémentaire n'est donc nécessaire. Comparé à d'autres pays de production, l'empreinte hydrique est plus faible chez nous.



Rotation des cultures plutôt que monoculture

La culture des betteraves à sucre s'inscrit dans des rotations dominées par des céréales. Cela comporte plusieurs avantages. Plante à racine pivotante, la betterave pénètre profondément dans le sol et atteint des couches de nutriments qui ne sont pas accessibles à d'autres cultures. Grâce à cette fonction de «pompe à nutriments», elle a moins besoin d'engrais. L'ameublissement du sol résultant de la pénétration des racines en améliore sa fertilité. L'alternance entre cultures de betteraves et de céréales est conçue de telle sorte qu'elles tiennent réciproquement parasites et maladies à distance. Ainsi, moins de pesticides sont nécessaires.



Engrais de ferme écologique

Peu d'engrais est utilisé dans la culture de betteraves à sucre, et son usage est réglé au plus précis (cycle de développement, conditions météorologiques). Cela permet de limiter l'impact environnemental négatif sous forme de gaz hilarant s'échappant du sol ou de nitrates. En outre, en Suisse, les engrais de ferme tels que le fumier ou le lisier couvrent une large part des besoins et remplacent les engrais minéraux. Car souvent, productions végétale et animale vont de pair, bouclant ainsi le cycle des substances nutritives.

Toutes les informations au sujet de la durabilité du sucre suisse se trouvent sur nachhaltigkeit.zucker.ch/fr.

«Finalement, c'est une pesée d'intérêts de savoir ce qui est raisonnable.»

Josef Meyer exploite le domaine Château du Crest à Jussy (GE) en qualité d'agriculteur et président de la Fédération suisse des betteraviers. Le travail quotidien de ce représentant du monde agricole est un élément central des efforts de durabilité de Sucre Suisse SA. Il est au cœur de la troisième édition de notre rapport de gestion d'une série de quatre qui a pour sujet la durabilité.

La notion de durabilité est vaste, elle est aussi parfois utilisée de façon inflationniste. Qu'est-ce qu'elle signifie pour vous personnellement?

Ma position est pragmatique: personnellement, je considère comme durable ce que la majorité de la population considère comme durable. La définition et la réévaluation permanente de priorités en fait partie. Par exemple, s'agit-il des émissions de CO₂? Ou de la renonciation aux produits phytosanitaires? Finalement, ce qui est déterminant est ce que les consommateurs, les électeurs ou les politiciens souhaitent. L'agriculture s'adapte.

«Les exigences changent tout le temps – nos approches et nos solutions doivent être repensées en permanence.»

Parmi les sujets que vous avez évoqués, lequel a aujourd'hui la priorité?

Pour le moment, l'accent est clairement mis sur la réduction, voire l'abandon des produits phytosanitaires. Mais il est tout à fait possible que demain, nous laissions cette question de côté et que la protection des sols devienne prioritaire. Et après-demain, nous serons peut-être capables de considérer l'ensemble.

Pourquoi est-ce que la réduction de produits phytosanitaires ne devrait pas être plus durable que l'utilisation de ces mêmes produits?

Il y a un certain temps, c'est moi qui plaçais haut et fort en faveur de houes mécaniques, de pulvérisateurs en ligne, etc. J'admets qu'aujourd'hui, je ne suis plus aussi sûr que cette approche soit plus durable que si nous utilisions des produits phytosanitaires de façon ciblée. Ce que je veux dire c'est que les exigences (et les informations qui sont à notre disposition) changent tout le temps – les solutions doivent être repensées en permanence.

Comment est-ce que vos méthodes de production, votre approche de la betterave à sucre à changé

au cours des dernière années avec l'idée de durabilité?

Nous avons misé très tôt sur la production extensive. Aujourd'hui, nous produisons du sucre IP-Suisse sans fongicide, ni insecticide. La rationalisation du travail joue aussi un rôle considérable. Quand j'ai commencé avec la production de betteraves il y a trente ans, nous chargions un à deux wagons par jour à Genève. Aujourd'hui, bien que la récolte soit de trois à quatre fois plus importante qu'à l'époque, l'entier est chargé en l'espace de quatre jours.

Y a-t-il eu aussi des progrès sur les champs?

Bien sûr! Il y a trente ans, on semait les betteraves de façon très rapprochée, une graine environ tous les neuf centimètres. Nous le faisons parce qu'il y avait un risque qu'elles ne lèvent pas. Ensuite, il fallait éclaircir les rangs à la main pour obtenir un semis régulier. Quel travail incroyable! Aujourd'hui, si nous voulons avoir une betterave tous les 25 centimètres, nous pouvons en semer une tous les 18 centimètres. La semence et la technique des semis se sont considérablement améliorées.

Mais la rationalisation et l'efficacité n'atteignent-elles pas aussi des limites?

Je vous dirai très clairement que non. Il y a toujours des possibilités d'amélioration – car le monde qui nous entoure évolue lui aussi en permanence. Un contexte qui se modifie recèle toujours une possibilité d'amélioration.

Pouvez-vous nous donner un exemple?

Prenons la sélection de variétés. Nous pouvons travailler avec de nouvelles variétés qui sont par exemple plus résistantes contre la sécheresse ou les parasites.

Mais cela ne signifie pas nécessairement un meilleur rendement en sucre, n'est-ce pas?

En effet. On a constaté que les variétés qui se comportent le mieux en termes de résistance présentent généralement une teneur en sucre inférieure. Si nous voulons travailler en utilisant moins ou pas du tout de produits phytosanitaires, nous devons recourir à des sortes plus résistantes et admettre un rende-



«L'agriculture suisse présente quelques avantages en comparaison avec des structures étrangères: nous avons beaucoup d'exploitations mixtes.»

ment sucrier plus bas. Finalement, c'est une pesée d'intérêts de savoir ce qui est raisonnable – et ce qui ne l'est pas.

Pourquoi pouvez-vous produire de façon plus durable que des exploitations étrangères?

L'agriculture suisse présente quelques avantages en comparaison avec des structures étrangères: nous avons beaucoup d'exploitations mixtes qui combinent élevage et cultures. La constitution ou la préservation de l'humus est beaucoup plus simple chez nous que, par exemple, sur une exploitation d'Allemagne du Nord qui n'a pas de bétail. Quant aux précipitations régulières, elles permettent un potentiel supérieur par hectare. Nous disposons donc aussi d'un avantage climatique par rapport à d'autres pays ou continents qui produisent du sucre.

Parlons du climat: quelles sont les conséquences prévisibles du changement climatique pour votre exploitation et votre travail?

Aujourd'hui, je ne peux pas répondre à cette question parce que je ne le sais pas. Ici aussi, il s'agit de s'adapter à la situation. Ce dont je suis cependant sûr à 100% est qu'au cours des années à venir, nous subissons des fluctuations de rendement bien plus importantes que ce dont nous avons l'habitude. Rien que dans la petite Suisse nous constatons qu'après l'été pluvieux de 2021, certaines régions ont connu des baisses de rendement sans précédent alors qu'ici à Genève, nous avons enregistré une année record.

Nous allons donc de plus en plus vers des extrêmes. Qu'est-ce que cela signifie pour les sols?

Nous avons besoin de sols bien drainés. Au cours des trente dernières années, j'y ai fait très attention sur notre exploitation. C'est ce qui nous a permis de résister le dernier été si pluvieux.

En plus du drainage, la rotation des cultures aussi est importante pour la bonne santé des sols.

Comment cela fonctionne-t-il sur votre domaine?

Nous n'avons pas de bovins, les prairies artificielles sont donc absentes dans la succession des cultures

puisque nous n'avons pas besoin d'herbe. Ici, les terres arables n'ont pas vu un brin d'herbe depuis cinquante ans. Une rotation de cultures bien réfléchie est d'autant plus importante. Concrètement, nous travaillons avec sept plantes différentes, le cycle de rotation est donc de sept ans. C'est essentiel pour la santé des sols et présente également un intérêt financier.

Concrètement, qu'est-ce vous cultivez?

Nous alternons entre blé, colza, betteraves à sucre, tournesols, maïs, pois protéagineux et orge.

Notre interlocuteur

Josef Meyer, né en 1958, a grandi sur une petite exploitation à Inwil (LU). Depuis trente ans, il vit à Jussy, dans le canton de Genève. Après avoir commencé comme gérant, il exploite le domaine du Château du Crest comme agriculteur depuis 1995. Il est président en exercice de la Fédération suisse des betteraviers.

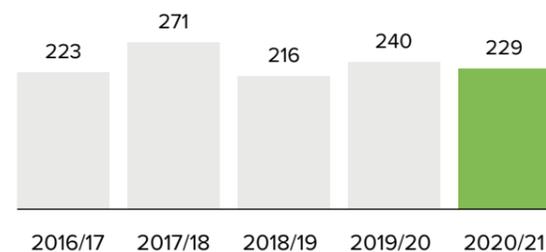
L'exploitation s'étend sur 300 hectares de terres agricoles (y compris 100 hectares de terres affermées) et 20 hectares de vignes. Plus de 20 collaborateurs à plein temps cultivent froment, blé, maïs, colza, tournesols, betteraves à sucre et pois protéagineux. En outre, Josef Meyer se charge aussi de travail à façon et propose son vin en vente directe.

Chiffres clés

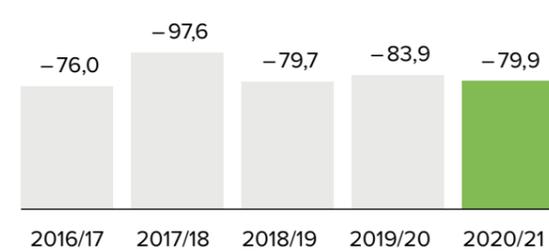
Informations relatives à l'exercice

Aperçu sur 5 ans	Unité	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21
Produits	mio CHF	193,6	210,5	196,9	209,6	217,9
Charges marchandises et matériaux	mio CHF	-136,3	-157,3	-151,6	-166,1	-159,2
Bénéfice brut	mio CHF	57,3	53,2	45,3	43,5	58,7
Charges d'exploitation	mio CHF	-54,2	-56,3	-51,4	-52,7	-56,8
Autres charges/produits et impôts	mio CHF	-3,0	4,0	6,1	9,1	-1,5
Bénéfice	mio CHF	0,1	0,9	0,1	-0,1	0,3
Cash-flow	mio CHF	19,8	10,9	2,4	1,9	11,6
Marge cash-flow	%	10,2	5,2	1,2	0,9	5,3
Investissements	mio CHF	9,8	9,4	8,4	19,9	12,3
Fonds propres	mio CHF	92,6	93,5	93,5	93,4	93,7
Effectif de personnel au 30.9.	nombre	236	241	247	250	248
Production de sucre	1000 t	223	271	216	240	229
Charges betteraves	mio CHF	-76,0	-97,6	-79,7	-83,9	-79,9

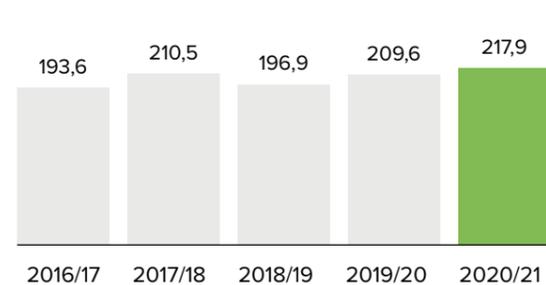
Production de sucre en 1000 tonnes



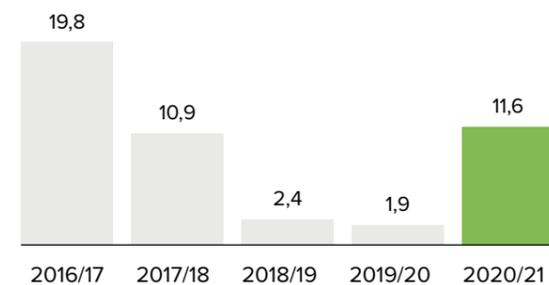
Charges betteraves en mio CHF



Produits en mio CHF



Cash-flow opérationnel en mio CHF



Culture, récolte et transport

En ce qui concerne la culture de betteraves, le pays était coupé en deux au cours du dernier exercice. Alors que la Suisse orientale engrangeait de très bonnes récoltes, le SBR (syndrome de basse richesse) et la jaunisse virale ont largement entamé les rendements dans de vastes régions de Suisse occidentale. Les défis logistiques qui en ont découlé ont été bien maîtrisés par les prestataires routiers et ferroviaires.

Culture

Les conditions de reprise étant restées stables pour l'essentiel, les surfaces consacrées aux betteraves conventionnelles ont pu être maintenues aux alentours de 18 000 hectares alors que celles des betteraves biologiques se sont développées en Suisse comme en Allemagne.

L'exercice betteravier 2020 a débuté tôt avec les semis dès la mi-mars. Les semis plus tardifs ont souffert de la sécheresse prononcée du mois d'avril. En outre, des attaques massives de parasites ont entravé le développement des jeunes pousses. Un temps plus favorable au mois de mai a fait naître quelques espoirs, mais bientôt, les premiers signes de jaunisse virale transmise par les pucerons sont apparus à l'ouest. La maladie s'est largement propagée, causant des baisses de rendement jusqu'à 50%. À l'est du pays, les champs ont été épargnés. Grâce à des précipitations régulières, les betteraves s'y sont beaucoup mieux développées.

Récolte

Un automne humide a créé des complications. Les fenêtres de récolte se sont limitées à de brèves périodes sèches. Après d'abondantes précipitations, la fabrique d'Aarberg ne pouvait pas être suffisamment approvisionnée en betteraves en début de campagne. Dans les régions de Suisse romande qui avaient été affectées par les maladies et la sécheresse, des rendements moyens de 64 tonnes par hectare et de faibles teneurs en sucre de 15,8% ont été enregistrés. À l'opposé, les régions orientales ont bénéficié de bonnes conditions de croissance. Avec 88,3 tonnes de betteraves par hectare et une teneur en sucre de 17,3%, les rendements étaient élevés.

En Suisse, les betteraves biologiques ont pour une large part été cultivées dans les régions occidentales. Par conséquent, elles ont aussi souffert de la sécheresse et de maladies. Malgré une extension des surfaces, comparé à l'année précédente,

le volume transformé est demeuré stable à environ 4600 tonnes. Les quantités en provenance d'Allemagne ont augmenté de 18% et ont atteint 76 700 tonnes.

Transport

En raison des faibles rendements dans les régions desservies par le train en Suisse romande, le plan de chargement a dû être adapté en continu. Afin d'équilibrer les écarts de production dans les deux régions, plus de 400 000 tonnes de betteraves provenant de l'est du pays ont été acheminées par le train à Aarberg. Les deux prestataires ferroviaires ont relevé les défis et se sont révélés très efficaces.

PRODUCTION CONTRACTUELLE 2020 (bio et conventionnelle)

Région de production	Betteraviers	Surface en ha	Quota sucre
Berne	1 053	3 648	51 751
Bâle-Campagne	16	78	1 032
Fribourg	295	1 465	19 965
Genève	18	148	1 899
Jura	98	572	6 625
Neuchâtel	21	97	1 413
Soleure	166	568	7 893
Vaud	723	4 405	59 733
Valais	10	77	1 010
Total ouest	2 400	11 058	151 320
Argovie	344	1 189	17 016
Liechtenstein	6	16	215
Grisons	4	11	137
Lucerne	37	102	1 504
Saint-Gall	17	40	565
Schaffhouse	222	1 101	15 347
Thurgovie	529	1 873	28 228
Zoug	1	2	19
Zurich	663	2 509	37 363
Total est	1 823	6 843	100 393
Total des deux régions	4 223	17 901	251 713

Transformation et production

Alors que sur le site d'Aarberg, la campagne s'est déroulée sans perturbation majeure, la fabrique de Frauenfeld a dû se débattre avec quelques problèmes techniques. Grâce à l'engagement des collaborateurs, les difficultés ont cependant pu être surmontées. La mise en service de la centrale à bois à Aarberg et le volume record de sucre bio produit à Frauenfeld au cours de l'exercice sont réjouissants.

Usine d'Aarberg

Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Pendant la campagne qui a duré 79 jours, 731500 tonnes de betteraves ont été transformées, permettant la production d'environ 102 000 tonnes de sucre. Il convient d'y ajouter 14 000 tonnes de sucre produites à partir de sirop importé de l'UE. La production de pulpe mélassée a représenté 127 500 tonnes, dont 54 000 tonnes ont été commercialisées en vrac. Des balles rondes ont été confectionnées sur nos propres installations à partir de 24 100 tonnes, et 17 500 tonnes ont servi à la production de pulpe déshydratée.

Énergie, produits auxiliaires et élimination des déchets

Comparé aux dix dernières années, les besoins en énergie sont demeurés à un très faible niveau pendant la campagne. La qualité des betteraves était meilleure que l'année précédente, toutefois la réalcalinisation a à nouveau augmenté. En raison de l'humidité qui a prévalu pendant la campagne, la quantité de terre adhérent aux betteraves était supérieure à la moyenne. Elle a été traitée par RICOTER. Comme d'habitude, l'épuration des eaux s'est déroulée sans problème et le biogaz qui en est issu a été injecté dans le réseau de gaz naturel. Les certificats de biogaz ont été commercialisés.

Technique et investissements

La campagne s'est déroulée sans incident majeur. La consolidation de la base du four à chaux a été réalisée en été 2020. Peu avant la fin de la campagne de sirop, une panne du réseau électrique externe a provoqué une coupure de courant totale. Au lancement de la chaudière, il y eut une déflagration. Après en avoir recherché la cause, les modifications nécessaires ont été entreprises. La place pour les pierres calcaires a été agrandie, et la rampe de déchargement par jet d'eau pour camions a pu être mise en service. Le système de pilotage a dû être mis à niveau par étapes. Au cours de l'exercice, il a également été possible de boucler la deuxième

phase de modernisation du système qui commande l'installation de transport du sucre. Les dernières interfaces avec la centrale à bois ont été installées, autorisant la mise en service de l'alimentation en vapeur et en chaleur par la centrale.

Usine de Frauenfeld

Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Pendant la campagne, il y eut peu de dérangements et nos collaborateurs ont su y remédier rapidement. En dépit de conditions difficiles, par exemple des betteraves particulièrement sales ou pourries, des optimisations procédurales ont permis de maintenir la cadence de transformation à un bon niveau. Au cours des 97 jours de campagne, 814 000 tonnes de betteraves ont débouché sur la production de 127 000 tonnes de sucre blanc. Alors que la part de betteraves conventionnelles importées depuis l'Allemagne avait déjà atteint un record l'année précédente, elle a encore augmenté de 14% pour culminer à 163 000 tonnes. Qu'il s'agisse du volume ou de la qualité, les résultats de la production bio sont très réjouissants. À partir de 81 000 tonnes de betteraves biologiques, il a été possible de confectionner la quantité record de 11 200 tonnes de sucre bio. En outre, il a été produit 26 000 tonnes de mélasse, 92 000 tonnes de pulpe pressée et 19 000 tonnes de pulpe déshydratée.

Énergie, matières auxiliaires et élimination des déchets

La campagne bio qui se prolonge désormais sur deux semaines – avec des performances sensiblement inférieures en termes de transformation des betteraves comparées à la campagne conventionnelle – et les dérangements susmentionnés ont entraîné une consommation d'énergie et de produits auxiliaires légèrement supérieure pour le processus de production de sucre. Elle a cependant été plus que compensée grâce aux coûts énergétiques bas. De nouvelles améliorations des installations ont permis de compresser 31 000 tonnes de terre résiduelle

et d'atteindre la valeur record de 74% de teneur en matière sèche. Très sollicitée, la station d'épuration d'eau de la fabrique a à nouveau fonctionné sans problème. Avec le biogaz ainsi produit, plus de cinq millions de kilowattheures ont pu être injectés dans le réseau de gaz naturel.

Technique et investissements

La révision de la turbine à vapeur effectuée tous les dix ans et l'assainissement des machines à découper ont représenté les investissements importants au cours de l'exercice. En outre, les moteurs de la tour d'extraction ont été échangés conformément au programme de maintenance et une grosse réparation a été entreprise sur le convoyeur de la station de lavage. Le renouvellement planifié du traitement des eaux usées a été reporté à 2022 pour des raisons de coûts et de délais. Il sera regroupé avec les investissements prévus pour le lavage des betteraves, notamment le renouvellement du laveur à buses et l'installation d'un tambour après-lavage.

État du marché

L'exercice a été marqué par un déficit mondial et un recul des réserves de sucre à l'échelle planétaire. Les quantités produites dans l'UE aussi étaient en dessous de la moyenne. Le recul de l'offre a entraîné la stabilisation des prix, dans le monde et dans l'UE. Les volumes produits par Sucre Suisse SA aussi n'ont pas atteint la moyenne. En revanche, le chiffre d'affaires a augmenté en raison de prix plus élevés.

Marché

Monde

À l'échelle du monde, la production de 179 millions de tonnes de sucre a été inférieure à la consommation, ce qui pour la deuxième année consécutive a entraîné une diminution des stocks accumulés au cours des années précédentes. Au Brésil, le plus important pays producteur, la récolte a été mauvaise en raison d'une sécheresse prononcée et de gels intenses. En outre, à cause de la hausse des prix de l'énergie, plus de canne a été transformée en éthanol, ce qui a réduit l'offre de sucre. À la fin de l'exercice, sur le marché international, la tonne de sucre blanc cotait 512 dollars US contre 370 dollars US la tonne l'année d'avant.

Europe

Au cours de l'exercice, l'UE a produit 14,8 millions de tonnes de sucre comparées à 16,5 millions de tonnes l'année précédente. Le recul des surfaces cultivées et des ravages causés par la jaunisse virale en Europe de l'Ouest ont débouché sur des rendements nettement inférieurs à la moyenne. Cela s'applique avant tout à la France, le plus gros pays producteur de sucre de l'UE. Considérant l'importance des dégâts provoqués par la maladie, plusieurs pays ont autorisé d'urgence le traitement des semences avec des néonicotinoïdes pour la culture de 2021.

Les prix aussi se sont repris. Selon le reporting officiel de l'UE, le 30.9.2021 la tonne coûtait 408 euros (année précédente 378 euros).

Suisse

Le volume global des ventes était de 243 000 tonnes, soit environ 1% de moins que l'année précédente. Globalement, le chiffre d'affaires a augmenté. D'une part, en raison du contexte, le niveau général des prix était supérieur, d'autre part, le développement de produits labellisés a permis d'obtenir de meilleurs prix, ce qui va dans le sens de la durabilité et de la stratégie de valeur ajoutée de Sucre Suisse SA. Avec des achats de sucre supplémentaire, il a été possible de compenser l'écart par rapport au volume de production et de ramener les stocks à un niveau raisonnable. Les ventes de sucre bio ont augmenté de 23% et ont totalisé 9 000 tonnes.

Sous-produits / fourrage

Cela a coûté quelques efforts de placer la totalité du volume de pulpe fraîche. D'une part, l'année 2020 a été une bonne année fourragère et de nombreux agriculteurs ont limité leurs achats. D'autre part, la demande de pulpe fraîche est en recul depuis des années à cause de limitations relatives à la vente de lait liées au fourrage d'ensilage. Par conséquent, Sucre Suisse SA a produit plus de pulpe déshydratée.

La demande de fourrage bio est toujours forte. Grâce à la plus grande quantité de betteraves bio, la vente de pulpe et de mélasse bio a augmenté.

Récapitulation ventes et production	2018/19	2019/20	2020/21
Total ventes de sucre	262 983 t	245 457 t	243 000 t
dont sucre bio	6 372 t	7 389 t	9 000 t
Total production de sucre	216 400 t	240 000 t	229 000 t

Résultat de l'exercice et perspectives

L'exercice écoulé a connu des hauts et des bas. Suisse orientale et Suisse romande ont été très différemment affectées par les maladies. La météo n'a pas toujours été de la partie; en revanche, le sucre suisse était demandé et les prix ont augmenté. Après amortissements, l'exercice clôt sur un bénéfice de 300 000 francs. Le monde politique aussi permet d'espérer, il a reconduit les mesures de soutien en faveur de la culture suisse de betteraves à sucre pour cinq ans.

Exercice écoulé

La douceur de l'avant-dernier hiver a eu des conséquences durables sur l'année 2020. Peu après les semis, les parasites étaient déjà présents. Si jusqu'au mois de juin, les plantes ont bien récupéré, les symptômes de la jaunisse virale n'ont pas tardé à apparaître. La maladie s'est rapidement propagée en Suisse romande et a entraîné d'importantes pertes de rendement. À l'est du pays, les cultures ont été épargnées pour l'essentiel, et des rendements supérieurs à la moyenne ont même été enregistrés. La production a culminé avec 229 000 tonnes de sucre, dont 10 500 tonnes de sucre bio.

La Suisse orientale ayant subi beaucoup moins de précipitations, des betteraves ont été acheminées par chemin de fer jusqu'à Aarberg. Cela a permis de boucler la campagne avant Noël. Au total, 1,54 million de tonnes de betteraves ont été transformées au cours de la campagne 2020. Grâce à la flexibilité de toutes les parties impliquées, il a été possible de réagir aux importantes différences de récolte entre l'est et l'ouest du pays et d'exploiter au mieux les capacités des deux fabriques.

Grâce à la hausse des prix du sucre et à un stock mieux achalandé, le rendement a grimpé à 217,9 millions de francs, comparé à 209,6 millions pour l'année d'avant. En raison des faibles récoltes, l'indemnisation des betteraves a reculé de quatre millions pour se stabiliser à 79,9 millions de francs. Après plusieurs années de pertes, de meilleurs prix pour le sucre et un bon contrôle des coûts ont permis un résultat équilibré. Pour la première fois depuis des années, aucun prélèvement de la réserve relative à la réforme du marché du sucre n'a été nécessaire. Le cash-flow était de 11,6 millions et le bénéfice de 0,3 million de francs. Toutes les sociétés filles de Sucre Suisse ont présenté des résultats positifs. La SA des Domaines agricoles a à nouveau engrangé des résultats encourageants. Encore une fois, RICOTER Préparation de terres SA a augmenté son chiffre d'affaires. À cause de la pandémie, la clientèle a passé plus de temps à la maison. Le jardinage

urbain demeure tendance, par conséquent, le terreau de jardin est un article demandé.

Perspectives

Le maintien, voire l'augmentation des surfaces cultivées demeure le plus grand défi pour Sucre Suisse SA. Les arguments pour ou contre la culture de betteraves à sucre sont très hétérogènes chez les agriculteurs. La météo et les maladies pèsent souvent sur la motivation, mais la rentabilité aussi doit être au rendez-vous. Ainsi, le prix du sucre et les conditions réglementaires jouent souvent un rôle décisif quant à la disposition des planteurs. Concernant le dernier facteur, les milieux politiques se sont rendus à l'évidence en automne 2021 et ont décidé de prolonger jusqu'en 2026 les mesures de soutien relatives aux contributions pour cultures particulières et les droits de douane – et de les inscrire dans la loi. L'interprofession a réagi rapidement et augmenté le prix des betteraves, le prix du sucre connaissant une hausse à l'échelle planétaire – deux signaux forts pour signifier aux planteurs que la betterave à sucre a un avenir en Suisse.

La question des produits phytosanitaires reste posée. À cause des autorisations d'urgence délivrées dans l'UE, les planteurs suisses se battent à armes inégales contre les parasites et les maladies. Il existe des produits phytosanitaires alternatifs et écologiques, mais ils ne sont pas aussi efficaces que les produits contenant des néonicotinoïdes. Le réseau de recherche spécifique créé par le Centre betteravier s'efforce de trouver des solutions et fournit quelque espoir aux planteurs et aux fabriques. Sucre Suisse SA soutient sans hésiter la culture écologique et la production durable. Mais pour assurer la rentabilité des fabriques, l'entreprise doit pouvoir compter sur une quantité suffisante de betteraves. D'ailleurs, à propos de durabilité: la centrale à bois d'Aarberg a été mise en service, et celle de Frauenfeld sera bientôt terminée. Ainsi, les émissions de CO₂ en rapport avec les besoins en énergie des deux fabriques diminueront de 24 000 tonnes.

Comptes annuels

Bilan au 30 septembre 2021

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2021	30.9.2020
Liquidités	1	53 459	54 901
Créances résultant de ventes et de prestations de service	2	22 742	19 836
Autres créances à court terme	3	1 752	6 848
Stocks	4	42 485	41 398
Comptes de régularisation actif		99	956
Actif circulant		120 537	123 939
Immobilisations financières	5	11 250	13 450
Participations	Informations diverses	26 230	19 628
Immobilisations corporelles	6	67 642	69 956
Actif immobilisé		105 122	103 035
Total de l'actif		225 659	226 974
Passif			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	7	3 716	7 261
Dettes de leasing à court terme		770	770
Autres dettes à court terme		2 146	2 210
Comptes de régularisation passifs	8	16 123	15 450
Dettes à court terme		22 755	25 691
Dettes financières à long terme	9	11 548	12 300
Provisions	10	97 699	95 631
Dettes à long terme		109 247	107 932
Fonds étrangers		132 002	133 623
Capital-actions	11	17 040	17 040
Réserves légales issues du bénéfice		3 705	3 705
• Réserves légales		3 684	3 684
• Réserve pour actions propres (sociétés affiliées)		21	21
Réserve facultative		74 024	73 709
• Réserve selon décision		73 709	73 841
• Bénéfice/perte de l'exercice		315	- 132
Participations propres au capital		- 1 113	- 1 104
Fonds propres		93 657	93 350
Total du passif		225 659	226 974

Compte de profits et pertes 2020/21

en 1000 francs

Produits	Notes explicatives	2020/21	2019/20
Produits résultant des ventes et des prestations de service		200 901	190 218
Variations de stocks des produits non finis et finis		10 369	11 358
Autres produits		6 582	8 064
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service		217 851	209 640
Charges			
Betteraves		- 79 935	- 83 906
Transports, énergie, élimination des déchets		- 43 907	- 48 220
Autres charges de marchandises et matériels		- 35 346	- 34 014
Total des charges de marchandises et matériels		- 159 188	- 166 140
Bénéfice brut		58 663	43 500
Charges de personnel		- 29 953	- 30 304
Autres charges d'exploitation		- 12 195	- 11 561
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		16 516	1 634
Amortissements et rectifications de valeur sur les positions de l'actif immobilisé		- 14 646	- 10 855
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		1 870	- 9 221
Charges financières		- 350	- 686
Produits financiers		1 776	1 130
Résultat d'exploitation avant impôts		3 296	- 8 777
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	12	- 7 608	0
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	13	4 640	8 673
Bénéfice / perte annuel avant impôts		328	- 104
Impôts directs		- 13	- 28
Bénéfice / perte de l'exercice		315	- 132

Tableaux des flux de trésorerie 2020/21

en 1000 francs

	2020/21	2019/20
Bénéfice annuel / perte annuelle de l'exercice	315	- 132
Amortissements	14 646	10 855
Modification provisions / corrections de valeurs	- 3 334	- 8 790
Cash-flow	11 627	1 934
Modification créances / comptes de régularisation actifs	3 046	- 1 383
Modification stocks	- 1 086	- 18 173
Modification dettes / comptes de régularisation passifs	- 3 689	2 626
Modification du fonds de roulement	- 1 730	- 16 930
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	9 897	- 14 997
Investissements immobilisations financières / participations	0	- 1 200
Investissements immobilisations corporelles	- 12 332	- 19 944
Désinvestissements immobilisations financières et corporelles	1 000	14
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 11 332	- 21 130
Achat et vente d'actions propres	- 9	- 12
Emprunts contractés au sein du groupe	0	2 500
Dividendes	0	0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	- 9	2 488
Liquidités au 1.10	54 901	88 540
Modification des liquidités	- 1 443	- 33 639
Liquidités au 30.9	53 459	54 901
Cash-flow disponible	- 1 434	- 36 127

Informations diverses

en 1000 francs

			30.9.2021	30.9.2020
Actifs mis en gage / actifs sous réserve de propriété				
Stocks obligatoires			1 022	1 022
Leasing			660	1 100
Total			1 682	2 122
Participations importantes				
Société, siège, but			nom.	nom.
	quote-part en % capital/voix	Capital de la société	Part au capital	Part au capital
SA des Domaines agricoles de la SRA, Aarberg (direct)	59,5	1 020	607	607
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	15 000	5 000	5 000
RICOTER Préparation de terres SA, Aarberg (direct)	100,0	4 000	4 000	4 000
Bioenergie Frauenfeld AG, Frauenfeld (direct)	50,0	13 203	6 602	0
Deltaflor GmbH, Kehl (DE) (indirect)	100,0	(en 1000 euros) 100	100	100
Actions propres				
			nombre	nombre
Quantité en portefeuille au 1.10			105 665	105 099
Ventes			406	566
Quantité en portefeuille au 30.9			106 071	105 665
Dissolution réserves latentes			0	4 169

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels se montent à 0,1 million de francs (année précédente 0,1 mio).

SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

NOMBRE D'EMPLOYÉS

Le nombre d'employés à temps complet durant l'année était en moyenne comme l'an passé inférieur à 250.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 42 500 francs durant l'exercice sous revue.

Annexe: principes

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse sur la comptabilité (32^e titre du Code des obligations). Les importants principes généraux d'évaluation appliqués qui ne sont pas dictés par la loi sont décrits ci-dessous. Or, il est impératif de saisir toute opportunité de constitution ou de dissolution de réserves latentes contribuant à assurer la prospérité de l'entreprise.

LIQUIDITÉS ET CRÉANCES

Les liquidités et les créances figurent au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été constituées pour tenir compte des risques d'insolvabilité.

STOCKS

Les stocks sont évalués comme suit:

- Matières premières et marchandises commerciales au prix de revient payé, voire aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Produits semi-finis et finis aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Les valeurs d'inventaire sont diminuées des corrections de valeur économiquement nécessaires ainsi que fiscalement admises.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont évaluées aux prix d'acquisition ou à la valeur de marché, lorsque celle-ci est inférieure.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition diminués des amortissements cumulés.

FONDS ÉTRANGERS

Les dettes figurent au bilan à leur montant nominal. Des provisions appropriées ont été constituées pour couvrir des engagements incertains et des risques apparents.

LEASING

Les actifs de leasing financier sont activés et amortis, et les dettes sont comptabilisées et remboursées. Les intérêts sont comptabilisés comme frais financiers.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont inscrites au bilan au prix d'acquisition dans participations propres au capital.

Informations sur positions du bilan et du compte de profits et pertes

en 1000 francs

1 LIQUIDITÉS

Les liquidités se montent au 30.9.2021 à 53,5 millions de francs (année précédente 54,9 mio). Les liquidités sont, entre autres, utilisées pour les paiements des betteraves.

2 CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

Cette rubrique contient les créances envers différents clients. Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale après déduction d'un ducroire de 1,2 million de francs (année précédente 1,1 mio). À la date de clôture du bilan, une créance envers la société RICOTER Préparation de terres SA se monte à 0,2 million de francs (année précédente 0,0 mio), envers la société SA des Domaines agricoles de la SRA à 0,0 million de francs (année précédente 0,0 mio) et envers la Centrale à bois Aarberg SA à 0,3 million de francs (année précédente 0,0 mio).

3 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

Au terme de l'exercice il n'y a plus aucune créance au compte courant envers les sociétés RICOTER Préparation de terres SA et Deltaflor (année précédente 0,0 mio) ainsi qu'envers la SA des Domaines agricoles de la SRA (année précédente 1,0 mio).

4 STOCKS

Les stocks de sucre ont augmenté au cours de l'exercice sous revue. En raison d'un début plus tardif de la campagne, les coûts encourus pour la nouvelle campagne ont diminué et se montent à 10,9 millions de francs (an passé 15,0 mio).

5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Au cours de l'exercice sous revue, les immobilisations financières, toutes constituées de participations, se sont modifiées de 2,2 millions de francs et se portent à 11,3 millions de francs.

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice 2020/21, des investissements de 12,3 millions de francs ont été réalisés (année précédente 19,9 mio). Après amortissements de 14,7 millions de francs (an passé 10,9 mio), le solde des immobilisations corporelles a diminué à 67,6 millions de francs (an passé 70,0 mio). Sur ce montant, 0,7 million de francs concernait des immobilisations en leasing (an passé 1,1 mio). Les immobilisations corporelles pour constructions s'élevaient à 2,4 millions de francs (an passé 6,9 mio).

7 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE

À la date du bilan, il ne subsiste aucun engagement envers la société RICOTER Préparations de terres SA et envers la société SA des Domaines agricoles de la SRA (année précédente 0,0 mio).

8 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

La régularisation de 16,1 millions de francs (an passé 15,5 mio) comprend en majeure partie les coûts de la nouvelle campagne, les soldes non perçus des vacances et des heures supplémentaires.

9 DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

Les prêts à la société SA des Domaines agricoles de la SRA se chiffrent à 10,5 millions de francs et ont en partie une échéance de moins de cinq ans. Les engagements de leasing pour les conteneurs ferroviaires sont réduits à 1,1 million de francs à long terme et à 0,8 million de francs à court terme.

10 PROVISIONS

	30.9.2021	30.9.2020
Restructuration du régime sucrier	17 971	17 484
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Autres provisions	10 552	8 972
Total	97 699	95 631

Durant l'exercice sous revue 0,5 million de francs ont été attribués à la réserve pour la restructuration du régime sucrier.

11 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions de la société de 17 040 000 francs est divisé en 1704 000 actions nominatives d'une valeur de 10 francs.

12 CHARGES EXTRAORDINAIRES UNIQUES OU APÉRIODIQUES

	2020/21	2019/20
Constitution de provisions, réserves	- 6 408	0
Charge extraordinaire	- 1 200	0
TOTAL	- 7 608	0

13 PRODUITS EXTRAORDINAIRES UNIQUES OU APÉRIODIQUES

	2020/21	2019/20
Dissolution de provisions	3 340	8 650
Produit extraordinaire	1 300	23
TOTAL	4 640	8 673

Emploi du bénéfice

en 1000 francs

Proposition à l'Assemblée générale	30.9.2021	30.9.2020
Bénéfice annuel / perte annuelle	315	- 132
Capital-actions ayant droit à un dividende		
Capital-actions	17 040	17 040
dont actions propres	- 1 061	- 1 057
Capital-actions ayant droit à un dividende	15 979	15 983
Emploi du bénéfice au bilan		
Versement d'un dividende de 0% (0%)	0	0
Attribution/prélèvement de réserves selon décision	315	- 132
Total	315	- 132

Dividende

Proposition à l'Assemblée générale: aucun versement de dividende.

Frauenfeld, 10 décembre 2021

Au nom du conseil d'administration:

Le président: Andreas Blank

Le secrétaire: Guido Stäger, CEO

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 10 décembre 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **Sucre Suisse SA**, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 19 à 27) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2021.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG

Christoph Kranich
Expert-réviseur agréée
(Réviseur responsable)

Patrick Gerig
Expert-réviseur agréé

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

Comptes consolidés

Bilan consolidé au 30 septembre 2021

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2021	30.9.2020
Liquidités		76 960	77 208
Créances résultant de ventes et de prestations de service		24 813	22 207
Autres créances à court terme		2 673	6 447
Stocks		48 072	45 465
Comptes de régularisation actifs		2 031	5 324
Actif circulant		154 549	156 652
Immobilisations financières		15 232	15 994
Participations		11 331	5 000
Immobilisations corporelles		97 084	98 710
Immobilisations incorporelles	1	68	554
Actif immobilisé		123 717	120 258
Total de l'actif		278 266	276 910
Passif			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service		5 620	9 408
Dettes portant intérêt à court terme		770	812
Autres dettes à court terme		2 624	2 583
Comptes de régularisation passifs		21 908	22 720
Fonds étrangers à court terme		30 922	35 523
Dettes portant intérêt à long terme		16 548	17 300
Provisions à long terme	2	106 959	104 524
Fonds étrangers à long terme		123 507	121 824
Fonds étrangers		154 429	157 347
Minoritaires		3 582	3 597
Capital-actions		17 040	17 040
Réserves légales de capital		1 836	1 836
Réserves légales provenant du bénéfice		4 977	4 901
Réserves facultatives provenant du bénéfice		97 533	93 312
• Réserves selon décision/report du bénéfice		93 204	87 030
• Bénéfice annuel		4 329	6 282
Part de fonds propres		- 1 132	- 1 123
Total des fonds propres		120 255	115 966
Total du passif		278 266	276 910

Compte de profits et pertes consolidé 2020/21

en 1000 francs

	2020/21	2019/20
Produits d'exploitation		
Produits résultant des ventes et des prestations de service	260 508	246 461
Variation de stocks des produits non finis et finis	11 713	10 563
Autres produits d'exploitation	4 645	6 128
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service	276 867	263 152
Charges		
Betteraves	- 79 935	- 83 906
Produits de terres, approvisionnement d'écorces	- 17 825	- 14 293
Transports, énergie, élimination des déchets	- 49 236	- 53 194
Autres charges de marchandises et de matières	- 46 675	- 44 424
Charges de matières	- 193 673	- 195 818
Charges de personnel	- 37 819	37 989
Autres charges d'exploitation	- 18 116	- 16 895
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	27 259	12 450
Amortissements et ajustements de valeurs sur les actifs immobilisés	- 18 489	- 14 639
Amortissements goodwill	- 484	- 479
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	8 286	- 2 668
Charges financières	- 731	- 732
Produits financiers	987	713
Résultat d'exploitations avant intérêts et impôts (EBIT)	8 542	- 2 686
Charges hors exploitation	- 30	0
Produits hors exploitation	51	24
Résultat d'exploitation avant impôts	8 564	- 2 663
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	- 7 821	- 170
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	5 127	11 849
Bénéfice avant impôts	5 870	9 016
Impôts directs	- 1 454	- 1 469
Bénéfice avant minoritaires	4 416	7 547
Part des minoritaires sur le bénéfice	- 87	- 1 265
Bénéfice après minoritaires	4 329	6 282

Flux de trésorerie consolidé 2020/21

en 1000 francs

	2020/21	2019/20
Bénéfice	4 329	6 282
Amortissements immobilisations corporelles	18 489	14 639
Amortissement goodwill	484	479
Modification provisions / corrections de valeurs	- 3 306	- 8 571
Bénéfice sur vente d'actifs immobilisés	- 172	- 3 159
Part variable liée au résultat des minoritaires	87	1 265
Cash-flow	19 911	10 935
Modification créances / comptes de régularisation actifs	4 461	- 5 332
Modification stocks	- 2 607	- 16 921
Modification dettes / comptes de régularisation passifs	- 5 622	7 299
Modification du fonds de roulement	- 3 767	- 14 954
Flux de fonds liés aux opérations d'exploitation	16 144	- 4 019
Investissements immobilisations financières / participations	0	- 1 539
Désinvestissements immobilisations financières	621	51
Investissements immobilisations corporelles	- 16 962	- 25 821
Désinvestissements immobilisations corporelles	22	3 159
Flux de fonds liés aux opérations d'investissements	- 16 320	24 151
Achat d'actions propres	- 9	- 12
Constitution de dettes portant intérêts à long terme	0	3 538
Dividendes	- 65	- 32
Flux de fonds liés aux opérations de financement	- 73	3 494
Liquidités au 1.10	77 208	101 884
Modification des liquidités	- 249	- 24 676
Liquidités aux 30.9	76 960	77 208
Cash-flow disponible	- 175	- 28 169

Informations diverses

en 1000 francs

	30.9.2021	30.9.2020
Dissolution de réserves latentes	0	4348
Actifs mis en gage / actifs sous réserve de propriété		
Stocks obligatoires	1 022	1 022
Leasing	660	1 100
Total	1 682	2 122
Participations importantes		
Société, siège, but	nom.	nom.
	Participation proportionnelle au capital	Participation proportionnelle au capital
	quote-part en % capital/voix	capital et voix
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	15 000
Bioenergie Frauenfeld AG, Frauenfeld (direct)	50,0	13 203

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels se montent à 0,1 million de francs (année précédente 0,1 mio).

SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

NOMBRE D'EMPLOYÉS

Le nombre d'employés à temps complet durant l'année était en moyenne comme l'an passé supérieure à 250.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 56 300 francs (année précédente 51 100 francs).

Annexe: principes de consolidation

GÉNÉRALITÉS

Les comptes consolidés de Sucre Suisse SA se basent sur la clôture individuelle des sociétés du groupe établie selon les directives unifiées. La consolidation s'effectue aux valeurs comptables.

DATE DE CLÔTURE POUR LA CONSOLIDATION

La date de clôture de Sucre Suisse SA, de RICOTER Préparation de terres SA et de Deltaflor a été arrêtée au 30 septembre. La SA des Domaines agricoles de la SRA clôture ses comptes à fin février. Le bouclage intermédiaire établi pour les besoins de la consolidation porte également sur la période du 1.10.2020 au 30.9.2021.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes:

- Sucre Suisse SA (société mère),
- RICOTER Préparation de terres SA,
- Deltaflor GmbH,
- SA des Domaines agricoles de la SRA.

La SA des Domaines agricoles de la SRA est intégralement consolidée, étant donné la participation majoritaire de 59,4%.

Les actifs et passifs ainsi que les charges et les produits ont été saisis à 100% dans les comptes consolidés. Les soldes actifs et passifs envers le groupe ainsi que les charges et les produits internes sont éliminés.

CONSOLIDATION DU CAPITAL

La valeur comptable des participations de Sucre Suisse SA est comparée aux parts de capital des sociétés intégralement consolidées à la date de la première clôture consolidée. La différence active (écart de première consolidation) est présentée en tant que goodwill sous «actif immobilisé corporel» et est amortie de manière linéaire sur cinq ans.

PARTICIPATIONS

Les participations ayant une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

TRAITEMENT DES BÉNÉFICES INTERNES

Dans le cadre des activités commerciales ordinaires, aucun bénéfice interne ne résulte suite à des ventes et des prestations de service à l'intérieur du périmètre de consolidation.

PARTS DES MINORITAIRES AU CAPITAL ET AU BÉNÉFICE

Les parts des minoritaires au capital et au bénéfice sont présentées séparément tant au niveau du bilan qu'à celui des comptes de profits et pertes.

CONVERSION DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Les positions du bilan ont été converties au cours en vigueur à la date de la clôture et les positions des comptes profits et pertes au cours moyen.

Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes

en 1000 francs

1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill des parts de Deltaflor est amorti sur cinq ans.

2 PROVISIONS À LONG TERME

	30.9.2021	30.9.2020
Provision nouveau règlement sucre	17 971	17 484
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Autres provisions	19 813	17 865
Total	106 959	104 524

Au cours de l'exercice sous revue 0,5 million de francs a été affecté à la provision nouveau règlement sucre.

Rapport de gestion du groupe

PERSONNEL

À l'image de l'année précédente, en moyenne annuelle, les entreprises de Sucre Suisse SA représentent 250 emplois à plein temps.

ÉVALUATION DU RISQUE

Afin de détecter tôt les risques susceptibles d'occasionner des dommages durables pour l'entreprise ou ses clients ou qui pourraient menacer Sucre Suisse SA dans sa survie, une gestion systématique du risque a été mise en place. Le sujet est régulièrement discuté par le conseil d'administration et la direction de l'entreprise.

ÉTAT DES COMMANDES ET DES VENTES

Au cours de l'exercice 2020/21, le volume global des ventes était inférieur de 1% par rapport à l'année précédente. D'une part, en raison du contexte, le niveau général des prix était supérieur, d'autre part, le développement de produits labellisés a permis d'obtenir de meilleurs prix, ce qui va dans le sens de la durabilité et de la stratégie de valeur ajoutée de Sucre Suisse SA. Avec 229 000 tonnes, la production de sucre était légèrement inférieure à la moyenne. Grâce à l'achat de sucre et de sirop, il a tout de même été possible de reconstituer un bon stock.

Des informations plus détaillées se trouvent dans les chapitres «État du marché» et «Culture, récolte et transport».

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Sucre Suisse SA se consacre à la recherche et au développement. Il s'agit avant tout d'optimisation de processus, de besoins spécifiques de clients et d'élargissement de l'assortiment. En outre, des projets de diversification doivent permettre de trouver de nouvelles applications pour les sous-produits émergeant de la production de sucre. Sucre Suisse SA consent à nouveau d'importants efforts pour la production d'énergie durable en construisant une installation de pyrolyse à Frauenfeld.

ÉVÉNEMENTS EXTRAORDINAIRES

Aucun événement extraordinaire n'est à signaler.

PERSPECTIVES

Le maintien, voire l'augmentation des surfaces mises en culture demeure le plus grand défi pour Sucre Suisse SA. La reconduction des mesures de soutien existantes de la Confédération et la hausse des prix des betteraves devraient avoir des répercussions favorables. Cependant, les conditions sont toujours inégales en ce qui concerne les produits phytosanitaires en comparaison avec l'Europe.

Des informations plus détaillées se trouvent dans le chapitre «Résultat de l'exercice et perspectives».

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 10 décembre 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de **Sucre Suisse SA**, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 31 à 36) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2021.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG

Christoph Kranich
Expert-réviseur agréée
(Réviseur responsable)

Patrick Gerig
Expert-réviseur agréé

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

Organes de la société

(État au 30.9.2021)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andreas Blank, Aarberg, président
 Hansjörg Walter, Wängi, vice-président jusqu'au 31.3.2021 | Leo Müller, vice-président
 Simone de Montmollin, Laconnex, à partir du 1.4.2021 | Grégory Devaud, Aigle | Urs Feuz, Muri b. Bern
 Armin Gantner, Zweidlen | Urs Jordi, Gränichen | Paul Kundert, Mörschwil, jusqu'au 31.3.2021
 Michel Losey, Sévaz | Guido Stäger, Studen, à partir du 1.4.2021 | Manuel Strupler, Weinfelden,
 à partir du 1.4.2021

Indemnisation totale du conseil d'administraton en 1000 francs	2020/21	2019/20	2018/19	2017/18
Honoraires CA	227,0	227,0	217,9	198,2
Jetons de présence	104,4	110,3	107,9	75,6
Rémunération totale	331,4	337,3	325,8	273,8

Le conseil d'administration ne perçoit pas d'indemnisation variable.
 Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée.

DIRECTION

Dr Guido Stäger, CEO | Nicole Aerni, finances et services | Steve Howe, usine d'Aarberg | Peter Imhof, service betteravier | Catherine Metthez, vente et marketing | Dr Joachim Pfauntsch, usine de Frauenfeld
 Marc Spring, personnel

Indemnisation totale de la direction en 1000 francs	2020/21	2019/20	2018/19	2017/18
Rémunération fixe	1231	1224	1207	1248
Rémunération variable	95	100	114	122
Rémunération totale	1326	1324	1321	1370

Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée.

ORGANE DE RÉVISION

Provida Wirtschaftsprüfung AG, Frauenfeld



Naturellement naturel.



SCHWEIZER ZUCKER AG – SUCRE SUISSE SA

Radelfingenstrasse 30 | Postfach | CH-3270 Aarberg | T +41 (0)32 391 62 00
 Oberwiesenstrasse 101 | Postfach | CH-8502 Frauenfeld | T +41 (0)52 724 74 00
 info@zucker.ch | www.zucker.ch | www.sucre.ch